

Compte rendu de la réunion de l'Inter-CQ Transports du 5 février 2019 Mairie du 13^{ème} (19h-21h)

Présents :

CQ1 : Arnaud BLESSE, Thierry HUSSON, Sylvie REY

CQ2 : Josiane LOUIS, Marie-Claude PERRIN

CQ3 : Micheline BERTRAND, Claudine CHERIN, Marie-Laurence INVERNIZZI, Ethel JALOUSTRE, Josette MILENKOVIC, Fabien TROIVILLE

CQ4 : François ARON, Marie-Françoise GRIBET, Geneviève KLEIN, Frédérique LECOCQ, Catherine MIALLOU, Sophie NAJMAN, Denise REGENT

CQ5 : Elizabeth DUTREILH, Catherine MARIN, Georges METTRA, JEANNE ROUFFIANGES

CQ6 :

CQ7 : Christine ERIN, Julien LONGEPIERRE, Nicolas LONGEPIERRE, Stephane LONGEPIERRE

CQ8 : François BENHAMOU, André MESAS

? : Catherine WEILL

Etienne TRASNEL - Adjoint au Maire en charge de l'espace public, de la voirie, des transports et des déplacements)

Adélaïde GUARY – Chargée de mission, Cabinet du Maire

Xavier MIRAILLES, Société LIME

Excusés : Patrick ROLLOT (CQ3), Jean-Claude NATALI (CQ6)

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 janvier
2. Rencontre avec la Société Lime, opérateur de trottinettes électriques en free-floating
3. Le point à deux mois du « big bang » du réseau des bus parisiens
4. Organisation de l'Inter CQ Transports
5. Réunion publique du 1^{er} avril
6. Questions diverses.

1. En l'absence du CQ 6, l'animation et le compte-rendu sont assurés par les CQ 1, 4 et 5

2. Le compte-rendu de la réunion du 8 janvier est approuvé

3. Rencontre avec LIME

« Les trottinettes blanc et vert » à Paris depuis le 22 juin 2018.

Fonctionnent en « free-floating » : les utilisateurs identifient les trottinettes disponibles par géolocalisation puis les déposent où ils veulent sur l'espace public en fin d'utilisation. 90% sont récupérées le soir pour être rechargées (autonomie de 40-50 km), et redéposées tôt le matin à des endroits jugés stratégiques mais qui ne sont pas des « stations » comme on l'entend en général.

3 millions de trajets effectués depuis juin dernier, soit une moyenne de 30 000/jour. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène anecdotique mais du développement d'un nouveau mode de mobilité « douce », non polluante et non bruyante.

De vraies questions se posent depuis l'origine en l'absence de cadre réglementaire à ce jour

du fait de l'absence de base légale :

- où rouler ? pour LIME il est clair que les trottoirs doivent être sanctuarisés pour les piétons. Donc circulation recommandée sur la chaussée ou les pistes cyclables pour les trottinettes. La loi LOM (et les outils qui en découleront) sont attendus par tous. Dans l'intervalle, Lime développe une démarche partenariale avec la Ville, qui devrait déboucher sur une charte de bonne conduite.

Est posée la question « mode ou pérennité économique » ? A la différence des vélos en free-floating dont la courbe d'utilisation baisse en fonction de la (re)mise en service des Velib, celle des trottinettes Lime augmente régulièrement. Il semble donc qu'on vérifie l'émergence d'un nouveau marché complémentaire de l'existant.

Des consignes sont-elles données par exemple en ce qui concerne le stationnement, la vitesse¹, les équipements recommandés, les assurances ?

L'application comprend un tutoriel qui préconise de respecter les trottoirs en n'y roulant pas, d'utiliser les pistes cyclables quand cela est possible, de porter un casque, voire une signalétique lumineuse². Mais dans ce domaine l'absence de réglementation se fait sentir³. Lime prend en charge l'assurance responsabilité civile comme le prévoit le droit français. Au-delà, c'est à chacun de vérifier sa situation auprès de son assureur. Certains ont déjà les dents longues devant ce marché émergent et envisagent déjà de proposer de nouveaux produits...

Remarques :

- En cas de gêne on ne peut rien signaler dans l'application si on n'est soi-même pas inscrit.
R : Utiliser l'application « dans ma rue » : la DPSP peut intervenir à tout moment sur les cas signalés de gêne manifeste.

- En cas de vent, les trottinettes se renversent sur le trottoir.

R : les modèles récemment mis en service sont plus lourds, ce danger disparaît. Par ailleurs, Lime a créé une « patrouille urbaine » de 15 personnes pour remédier aux problèmes urgents. La Société souhaite que soit envisagée une expérimentation d'aires de stationnement que les usagers seraient encouragés à utiliser⁴. Irait-on jusqu'à transformer pour cela des places de parking ? A noter que Lime ne rejette pas l'idée de payer une redevance pour utilisation de l'espace public (comme cela se fait déjà à La Défense et à Marseille).

- Quelles possibilités de sanctions ?

R : il est difficile d'identifier les véhicules car la technologie GPS très précise serait trop chère à mettre en œuvre. De plus, pour s'inscrire dans l'application seuls sont demandés une adresse mail (ou un tél) et un RIB.

Il faut donc inciter les utilisateurs à avoir un comportement vertueux.

- Quid du devenir des trottinettes ?

L'équipe française de Lime a une vraie volonté de démarche environnementale. Les 150 personnes recrutées comptent un bon nombre de mécaniciens. Les conditions de recyclage sont prévues.

¹ A noter : la vitesse maximale est 25 km/h, la vitesse moyenne constatée oscille entre 12 et 15 km/h)

² Lime organise des événements de sensibilisation au respect de sa charte de bon usage. Par exemple, distribution de casques...

³ L'amende prévue sera de 135 € pour utilisation des trottoirs.

⁴ Il serait intéressant que les CQ communiquent les lieux d'implantation NON souhaitables.

En conclusion : de nombreuses questions restent ouvertes (ex : assurer la sanctuarisation des trottoirs mais aussi de manière plus large une plus grande sécurité pour tous, définir une politique de stationnement, régler la question des assurances, ...). Rendez-vous dans un an !

4. **Organisation de l'Inter CQ Transports**

A la suite d'un dysfonctionnement récent, il est rappelé nos règles de fonctionnement :

- Chaque CQ désigne 4 membres de son BA pour participer aux travaux de l'Inter CQ ;
- Une réunion est organisée chaque mois le premier mardi (sauf report du fait de vacances scolaires) ;
- Chacun des CQ est responsable à tour de rôle de l'organisation : réservation de la salle, envoi de l'invitation avec le compte-rendu à adopter, animation de la réunion puis rédaction du compte rendu. Celui-ci comporte la mention du prochain CQ en charge de la prochaine réunion, ainsi que son ordre du jour prévisionnel. « C'est une roue qui tourne permettant à chacun d'anticiper pour assister ou se faire remplacer ».

A noter que :

- Chaque CQ est libre de s'organiser comme il l'entend pour désigner ses représentants. Néanmoins il apparaît souhaitable de communiquer les invitations (et comptes rendus) aux coordinateurs de manière systématique. Cette liste « officielle » doit donc être validée à intervalle régulier.
- Les séances étant publiques, le compte-rendu correspondant doit également être envoyé de manière distincte aux autres participants à la réunion.

5. **RATP : Le « big bang » du 20 avril.**

Le réseau de bus parisiens n'avait pas été modifié depuis 1950.

Nous arrivons à la mise en œuvre du « Grand Paris des Bus » pour lequel la concertation avait eu lieu en 2016.

La RATP a procédé aux recrutements nécessaires (environ 700 nouveaux agents) et à l'achat de 1 500 bus propres pour le renouvellement et le développement du parc.⁵ Les modifications de voirie sont en cours.

Les arrêts modifiés ou déplacés sont en cours de réalisation, ils seront masqués jusqu'au jour J, de même pour la signalétique des bus.

La bascule aura lieu dans la nuit du 20 avril : les points d'arrêt seront alors dévoilés et les plans réseaux posés. Un site spécifique sera disponible. Le site et l'application RATP sont en cours de modification et seront accessibles 5 jours avant. La recherche portant sur les nouveaux itinéraires sera accessible à partir de début avril.

Les abris Decaux seront mis en place dans la foulée. Une campagne est prévue pour assurer l'information des voyageurs.

Un important plan de communication est prévu par ailleurs par affichage multiple. Les plans de réseau et des plans simplifiés pour des sites stratégiques seront disponibles le moment venu. Du 15 avril au 10 mai orienteront le public sur 20 sites, dont la place d'Italie.

Un observatoire du nouveau réseau de bus regroupera les partenaires (Ville et Préfecture de Paris, IdF mobilités et RATP), une réactualisation sera effectuée annuellement.

6. **C'est le CQ 7 qui est chargé de l'organisation de notre prochaine réunion le 5 mars.**

⁵ Au total environ 1 350 bus sortiront chaque jour sur le réseau parisien.

7. Ordre du jour prévisionnel :

- Adoption de ce compte-rendu
- Préparation de la réunion publique du 1° avril Mairie du 13° - Idf Mobilité. L'inter CQ disposerait de 10-15' sur le thème « la place des piétons »
- Bilan Velib
- Evolution du service Smovengo